



Refus de présentation de facture payée/loueur de voiture

Par **HISTE**, le **16/03/2011** à **17:55**

Bonjour,

L'été dernier nous avons du louer une voiture en Bourgogne (car la nôtre a eu une panne) pour une durée de 15 jours. En rendant le véhicule, notre loueur nous facture 500e pour une rayure sur le pare-choc et nous dit qu'il nous enverra la facture du garage qui effectuera la réparation. Il ajoute qu'avec la carte "gold", les frais seront pris en charge par notre banque. Nous payons donc les 500€ faisant confiance à ce loueur. Depuis nous réclamons la facture : nous l'avons appelé à maintes reprises et lui avons envoyé un recommandé qui nous est revenu puisqu'il n'est pas allé le chercher à la poste...
Quel recours avons nous ?

Très cordialement,

Sandrine Histe